

## **AVIS PUBLIC**

# CONCERNANT LA DEMANDE DE **Dérogation mineure numéro 2024-0192**(Matricule 9413-65-8970)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, Directrice générale et greffière-trésorière, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à 20 heures le lundi 16 septembre 2024 au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0 salle régulière des délibérations du Conseil municipal, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Emplacement** 

#### 150, Avenue Miron à Sainte-Béatrix Lot 6 079 536 du Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

#### Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour autoriser un établissement de camping de 17 emplacements plutôt que de 30 comme exigé à l'article 14.1.1 du règlement de zonage #526-2012.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le trentième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (30.08.2024)

Mélissa Charette,

Directrice générale et greffière-trésorière

### Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le trentième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (30.08.2024)

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (30.08.2024).

Mélissa Charette

Directrice générale et greffière-trésorière